



Extrait du site ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Poursuivre-la-revalorisation-des-metiers-de-l-education-moi-aussi-je-m-engage>

Poursuivre la revalorisation des métiers de l'éducation, moi aussi je m'engage !

Rubrique - Engagé.e.s pour une École durable ! -

Date de mise en ligne : mercredi 21 juin 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



Le SE-Unsa revendique la poursuite de la mise en oeuvre du protocole PPCR.

Les salaires des enseignants ont été réévalués avec le dispositif PPCR. Pour nous, ceci n'est qu'une amorce. Nous revendiquons une poursuite de la revalorisation pour tous, pour un corps unique qui a vocation à intégrer tous les personnels enseignants, d'éducation et psychologues existants dans une même grille de rémunération et d'offrir à tous les perspectives d'accès à la rémunération la plus élevée possible des grilles de salaires, hors de toute promotion basée sur un « mérite » subjectif.

Dans le cadre du protocole PPCR, l'évaluation actuelle, normative, ponctuée par une note et dépourvue dans bien des cas du volet accompagnement va évoluer vers une évaluation formative, utile au professionnel qu'est l'enseignant et formalisée par une appréciation de la valeur professionnelle.

Pour le SE-Unsa, il est indispensable d'aller au bout de cette réforme afin que les nouvelles modalités d'évaluation permettent à chacun d'exprimer ses besoins en formation, ses aspirations, de devenir acteur de son parcours professionnel et de formuler des projets d'évolution de carrière.

Si vous aussi vous partagez le point de vue du SE-Unsa, signez [notre lettre au président de la République](#).